Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par la modification du règlement de zonage numéro 612-2018 et du règlement 614-2018 de construction de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford:

QUE lors de la séance ordinaire tenue le mardi 12 août 2025, le conseil de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a adopté les projets de règlements suivants :

a) PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 718-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 612-2018 DE ZONAGE CONCERNANT LES MAISONS MOBILES;

Ce projet de règlement vise à autoriser, à certaines conditions, l'agrandissement d'une maison mobile dans les zones où cet usage est autorisé ou à l'intérieur d'un parc de maison mobile.

b) PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 719-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 614-2025 CONCERNANT LES FONDATIONS DES MAISONS MOBILES

Ce projet de règlement vise à préciser que l'agrandissement d'une maison mobile n'a pas à être réalisé sur une fondation de béton monolithique coulé sur place.

QU' une assemblée publique de consultation aura lieu le 26 août 2025 à 18 h 30, à l'hôtel de ville de Saint-Paul-d'Abbotsford, situé au 980, rue Principale Est. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les projets de règlement. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlements seront expliqués et de même que les conséquences de leur adoption.

QUE seul le projet de règlement numéro 718-2025 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

QUE les règlements ci-haut mentionnés sont disponibles pour consultation au bureau municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford situé au 980, rue Principale Est, à Saint-Paul-d'Abbotsford, entre 9h00-12h00 et 13h00-16h30, du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h00, le vendredi.

DONNÉ À Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 13e jour du mois d'août 2025.

Le directeur général,

Jean-Raphaël Cloutier